

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de St Croix

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. Par la Paroisse et Jean Baptiste Le Gall

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. Un seul, y compris surveillants et domestique

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. Environ 180

Et combien de pensionnaires ?

R. Environ 100

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. L'immeuble appartient à M. de la Villemarqué

- Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Je paie des locataires l'immeuble, le jardin, le tout par mes employés.

Paroisse de St Croix

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par la paroisse, les dames et les dames indépendantes
Et combien a-t-elle de maitresses ?

R. Une

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. Environ une centaine
Et combien de pensionnaires ?

R. Il n'y en a pas

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. La paroisse
Et comment l'école est-elle entretenue ? par la paroisse

R. Indépendamment

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. Non

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Non

Quel en est le nombre ?

R. Non

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. Non

Veillez bien, M, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

+ FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.